

ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Plonge dans une carrière passionnante. Encadre, forme et enseigne la natation, dans les piscines et clubs aquatiques

14



DESCRIPTION

+ D'INFOS



Durée: 1 an
Niveau: bac

MÉTIERS

- Éducateur sportif
- Maître-Nageur Sauveteur
- Chef de bassin
- Entraîneur natation
- Coach activités aquatiques

STRUCTURES

- Piscines publiques ou privées
- Centres aquatiques
- Clubs sportifs
- Structures de vacances et hôtellerie de plein air
- Collectivités territoriales

FORMATION

RYTHME

- Préparation en 1 an
- Formation en alternance (apprentissage ou initial)
- Rythme d'alternance en moyenne par semaine :
 - ⇒ 2 jours en formation
 - ⇒ 3 jours en entreprise



15

PROGRAMME



- Encadrer tout public en tout lieu et toute structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation
- Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage
- Mobiliser les techniques des activités aquatiques

LIEUX DE FORMATION



- Rennes

MODALITÉS DE LA FORMATION



- Alternance : la formation est gratuite et rémunérée
- Initial : contactez-nous au 02 41 62 19 97

PRÉREQUIS



- Être titulaire du PSE1 ou PSE2 et du BNSSA à jour de recyclage ou équivalent
- Avoir un bon niveau de pratique en natation
- Fournir une attestation de 400 mètres nage libre en 7 minutes et 40 secondes maximum
- Valider les TESTS IRSS : Tests de sélection

Formation délivrant le Certificat de niveau 4 BP de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur Sportif, enregistré au RNCP n° 6248